



*Cahiers de documentation syndicale*

# Section académique de LIMOGES

*N° 261 - MARS 2007*

**Mensuel**

**Directeur de publication :**

*Janine VAUX*

**Prix : 0.50 €**

**Publié et imprimé par la section académique du SNES :**

*40, avenue Saint-Surin -  
87000 LIMOGES*

*Tél : 05-55-79-61-24*

**ISSN : 0759.9951**

**CPPAP : 0408 S 07785**

## **Election à la CA académique**

# **Appel à candidatures**

P. 1 : Election à la CA : appels  
à candidatures

— — — — —

P. 2 : Appel Unité et Action

— — — — —

P. 3 : Appel Ecole Emancipée

— — — — —

P. 4 : Notation administrative

— — — — —

## Appel à candidature Unité et Action (U & A)

Pour une école et une société de progrès  
Pour un syndicat combatif et force de proposition

Les mobilisations que nous vivons pour la défense de nos métiers, de nos statuts, dans le cadre d'un service public laïque, de qualité pour tous les élèves, montre l'engagement de notre profession pour une autre politique éducative et sociale.

Depuis des mois et des mois, nous sommes confrontés à des choix gouvernementaux dont la cohérence est sans faille et les conséquences sont toujours régressives, pour les élèves comme pour les personnels.

Le renoncement à toute ambition qui est au cœur de la loi Fillon sur l'Ecole, vaut tout à la fois pour les élèves, les enseignements et les personnels. La remise en ordre du système éducatif qui en résulte s'inscrit clairement dans une politique générale de réduction de périmètre de l'action de l'Etat, de diminution des dépenses publiques et de pression sur les fonctionnaires.

Le Second degré est particulièrement visé dans cette logique ; suppression de dizaines de milliers d'emplois, rentabilisation par tous les moyens des personnels (décret sur les remplacements, réécriture du décret sur les obligations de service, ...), dénaturation de nos métiers dont le déclassement social et salarial s'accélère.

A cette logique nous opposons un projet éducatif ambitieux qui prend appui sur les capacités de ses acteurs et qui combat les inégalités sociales, spatiales, toutes les formes de discrimination :

- . en portant à 18 ans la scolarité obligatoire et en construisant des poursuites d'études qualifiantes ;
- . en construisant une formation initiale de qualité fondée sur une culture commune diverse ;
- . en réalisant un collège de la réussite pour tous ;
- . en relançant l'éducation prioritaire, la mixité sociale ;
- . en réalisant un suivi des élèves les plus fragiles par des équipes pluriprofessionnelles ;
- . en construisant une orientation positive, non précoce pour élever le niveau.

Ces objectifs doivent s'appuyer sur des professions dont les missions premières doivent être renforcées, rendues plus attractives. Cela implique des mesures d'urgence : mise en place d'un plan de programmation des recrutements et des emplois, amélioration de la formation, élévation du niveau de recrutement, évolution des services, facilitation du travail en équipe, revalorisation des salaires, revalorisation des carrières en termes de promotion, de mobilité, ...

Pour Unité et Action c'est par des actions unitaires les plus aptes à entraîner la masse des collègues, construites sur la base de débats ouverts en menant la campagne de l'opinion publique, que nous combattons les politiques d'inspiration libérale. Notre syndicalisme dans le SNES et dans la FSU impulse ces débats dans tous les lieux et à tous les niveaux. Il prend ses responsabilités dans son secteur pour construire les luttes et contribue avec les autres forces au développement de mouvements sociaux. Il participe au fonctionnement démocratique de la société. Ainsi dans le cadre des échéances électorales de 2007, il prend toute sa place pour interpeller les candidats et informer les adhérents.

Pour UA, notre syndicalisme doit être à la fois résolument combatif et force de propositions pour une transformation de l'école et de la société.

**J. VAUX / D. JAMIN**  
**SNES Limoges – 40, avenue Saint Surin**

## Appel à candidature de l'École Émancipée (ÉE)

### Des tendances pour quoi faire ?

Beaucoup de syndiqués et en particulier les plus jeunes d'entre nous se demandent à quoi servent les tendances. Est-ce que nous ne sommes pas tous dans le même syndicat ? Est-ce utile de se diviser alors que nous manquons de militants ? Les tendances ne se cantonnent-elles pas à des polémiques éternellement ressassées ? Nous pensons que non. Dans une période où les attaques contre le service public d'Éducation, contre les droits de tous, sont de plus en plus brutales, nous pensons que le SNES a besoin d'être irrigué par des débats. Pour nous, les tendances, parce qu'elles sont un cadre collectif de réflexion, sont des outils indispensables à la vie démocratique du syndicat.

### Ce que nous voulons : quelques points essentiels d'une orientation syndicale.

Certes, l'heure n'est plus aux face à face définitifs entre listes... Sur de nombreux sujets, un accord existe. Cependant, sur plusieurs points-clés, des divergences demeurent et nous pensons qu'il est nécessaire qu'elles puissent s'exprimer au sein du SNES. :

- à l'EE, nous considérons qu'un non-titulaire est d'abord un collègue, et pas une menace statutaire. Il doit se voir garantir un emploi, une formation, un poste de titulaire. Imposer ainsi l'arrêt du recrutement de précaires est le seul chemin pour que le concours soit le mode normal de recrutement.

- à l'EE, nous considérons que, lors des mobilisations, le syndicat doit contribuer à favoriser l'auto-organisation des personnels, entre autres par des assemblées générales, en ayant le souci de leur caractère représentatif et de leur déroulement démocratique.

- à l'EE, nous ne considérons pas la division syndicale actuelle comme une fatalité, pour le plus grand profit du MEDEF et de l'Etat-patron. La FSU peut et doit montrer sa disponibilité pour une unification syndicale des organisations qui se revendiquent de la transformation sociale.

- à l'EE, nous ne considérons pas la FSU, rassembleuse de toutes les catégories de personnels, comme un simple supplément d'âme. Si le secondaire est dans l'oeil du cyclone, c'est l'ensemble des services publics qui sont dans le collimateur, en premier lieu le service public d'Éducation.

### Aujourd'hui, avoir la volonté de construire un rapport de force avec le libéralisme !

Le printemps 2006 a été marqué par le formidable mouvement de la jeunesse et des salariés se concluant par une première victoire : le retrait du CPE. Un an après le « non » au Traité Constitutionnel Européen, nous avons infligé une seconde défaite au libéralisme et contraint le gouvernement à reculer. Mais ce sont les étudiants et les lycéens qui ont imposé à toutes les organisations syndicales de salariés une stratégie offensive de blocages et de grèves, une unité sans exclusive, un objectif clair se traduisant par un mot d'ordre sans compromission possible : le retrait.

C'est ce que n'a pas fait, en 2005, la majorité de notre syndicat. Elle n'a pas livré jusqu'au bout la bataille pour le retrait de la loi Fillon, laissant de fait les lycéens isolés. Les conséquences de cette défaite sont nombreuses : apprentissage junior, « socle commun » minimal, destruction de l'éducation prioritaire, bivalence, attaques contre les statuts... Des milliers de postes sont supprimés, la précarité se renforce, tandis que la répression prend le pas sur l'éducation.

Pour l'École Emancipée, aujourd'hui encore, face au rouleau compresseur libéral, seule cette volonté de construire un rapport de force à la hauteur peut nous permettre de reconstruire le service public d'éducation ambitieux et démocratique auquel nous croyons.

**Pour porter, avec nous, cette volonté, soyez candidats sur les listes présentées par l'École Emancipée. Pour tout contact : [EE.limousin@wanadoo.fr](mailto:EE.limousin@wanadoo.fr)**

Nicolas Vanderlick, Joël Lainé, Stéphane Lajaumont.

## Notation administrative 2005 / 2006

Dans la perspective de la notation administrative 2006/2007, nous vous communiquons la moyenne académique par échelon des notes obtenues en 2005/2006, avant révision.

	2ème	3ème	4ème	5ème	6ème	7ème	2ème	9ème	10ème	11ème
<b>Agrégés (CN)</b>	34,47	35,26	35,97	36,82	38,12	39,05	39,44	39,9	39,94	39,93
<b>Certifiés (CN)</b>	34,16	34,53	35,54	36,93	38,56	39,15	39,58	39,84	39,92	39,97
<b>Certifiés (HC)</b>			39,90	39,90	39,99	40,00				
<b>CPE</b>		17,60	18,05	18,53	19,1	19,19	19,53	19,77	19,94	19,99
<b>CPE (HC)</b>					20,00	19,98				

La fourchette (note la plus haute et note la plus basse) par échelon est indiquée sur l'avis de notation que vous signez.

**NB :** *1- La communication des notes aux personnels et la prise en compte des demandes éventuelles de révision s'effectueront entre le mardi 3 avril et le vendredi 6 avril 2007 pour les certifiés et agrégés, avant le 19 mars 2007 pour les CPE.*

*Le Recteur refuse tout examen des demandes de révision des collègues qui n'ont pas signé leur notice de notation.*

*2- Toute demande de révision de note administrative (examinée en CAP A) est à initier par la voie hiérarchique après signature qui vaut «avoir pris connaissance». Nous faire parvenir un double de votre demande de révision.*

*3- CAPA de révision des notes administratives :*

*21 mai 2007 pour les certifiés*

*15 mai 2007 pour les agrégés*

*29 mai 2007 pour les CPE*

*16 mai 2007 pour les COP*